

Merci Monsieur le Président,

La déclaration que vient de prononcer le Représentant du Yémen au nom du G77 et de la Chine, reflète nos préoccupations et nous voudrions la soutenir en insistant sur quelques aspects.

On n'insistera jamais assez sur l'importance de ce thème et sur la nécessité de lui accorder une grande attention du Processus Préparatoire, pour la simple raison que sans cadre performant, c'est la mise en œuvre des décisions ambitieuses attendues de la Conférence de RIO 2012 qui s'en trouvera affectée.

Ainsi, pour trouver les réponses idoines à la question que vous avez posée, Monsieur le Président, il nous semble important de partir du constat établi par le Rapport du Secrétariat Général en son paragraphe 23 à savoir, je cite : « *la plupart des indicateurs de progrès en matière d'environnement indiquent aucune convergence sensible avec les indicateurs de progrès économique et social* ». Il nous faut donc à RIO, trouver un cadre institutionnel qui permette d'assurer une convergence croissante entre les trois piliers du développement durable.

A cet effet, deux axes devraient être explorés par le processus préparatoire, en perspective de la Conférence de RIO.

Il **s'agit d'une part** de renforcer la gouvernance environnementale en rendant le pilier « environnement » moins fragmenté et assurer d'avantage de synergie entre les institutions qui ont la charge de conduire cette dimension du développement durable. Ainsi, les consultations initiées par le Conseil d'Administration du PNUE pour une réforme de la Gouvernance Environnementale Internationale pourraient déboucher sur des propositions utiles dont devrait se saisir le Processus Préparatoire avec pour objectif de renforcer le rôle du PNUE en tant qu'institution centrale pour les questions d'environnement à l'échelle du Système, avec un rôle opérationnel et non plus normatif.

Il **s'agira d'autre part**, de permettre à la Commission du Développement Durable d'être pleinement ce creuset d'intégration des trois piliers du développement durable et non plus un forum de discussions débouchant sur des décisions dont la mise en œuvre n'est pas assurée. Cela se traduira peut être par un changement d'ancrage institutionnel de la CDD comme certaines délégations l'ont préconisé ; mais en tout état de cause, la Conférence de RIO nous semble être une opportunité historique de replacer la Commission véritablement au centre du développement durable.

Je vous remercie.